



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuad YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 19

OBJET : Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif – Exercice 2018.

Rapporteur : M. Antoine FRANKE Vice-Président

Conformément aux articles D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Le Président présente au Conseil Communautaire les rapports annuels de 2018 sur le prix et la qualité du service pour l'assainissement collectif et non collectif.

Ces rapports, mis à la disposition du public, doivent être présentés dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, conformément au décret n°2015-1820 du 29/12/2015.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le aux dispositions du
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_19-DE

Ces rapports contiennent une présentation technique du service, un rappel de la tarification, l'analyse au vue des indicateurs de performances et des indications sur le financement de l'investissement.

Un exemplaire de chaque rapport sera être transmis aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le Conseil Communautaire en prend acte.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_19
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	19.Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif - Exercice 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_19-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_19-DE-1-1_0.xml	text/xml	958
nom de original:		
19.Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif - exercice 2018.pdf	application/pdf	644095
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_19-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	644095

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 17h48min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 17h48min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 17h48min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 18h03min38s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diefembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolcrés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrangle) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginia ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 20

OBJET : Indemnité dommages-travaux et servitude de passage – Travaux ZI Lavoisier – Morhange.

Rapporteur : M. Antoine FRANKE Vice-Président

La mise en conformité de l'assainissement pluviale sur la zone industrielle Lavoisier à Morhange a nécessité la pose de conduites d'eaux pluviales sur des terrains agricoles privés.

Les conventions de servitude de passage ont été établies et feront l'objet d'un enregistrement au Livre Foncier.

Conformément à l'Article L.152-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime, une indemnité sera versée au profit du propriétaire du fonds sur laquelle la servitude a été établie.

Les indemnités dommage-travaux ont été calculées conformément au barème d'indemnisation pour les préjudices subis par la construction et la pollution des terrains agricoles (Barème GRT-Gaz / 2018-2019) et seront versés aux agriculteurs présents sur le secteur concerné.

Les sommes à verser se répartissent comme suit :

Libellé	Montant en €
Servitude de passage	1 052,34 €
Dommage-travaux	18 459,37 €
Total	19 511,72 €

Le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) Valider le versement des indemnités de servitude et de dommage-travaux aux propriétaires et exploitants concernés par l'opération conformément au tableau annexé à la présente délibération,
- 2) Autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer les conventions de servitude de passage,
- 3) Préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_20
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	20. Indemnité dommages-travaux et servitude de passage - Travaux ZI Lavoisier - Morhange
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_20-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_20-DE-1-1_0.xml	text/xml	917
nom de original:		
20. Indemnité dommages-travaux et servitude de passage - travaux ZI Lavoisier Morhange.pdf	application/pdf	715231
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_20-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	715231

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h00min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h01min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h01min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h01min10s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Vairmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolores ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avoïd) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avoïd) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avoïd) ;
Mme Marlyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avoïd) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avoïd) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avoïd) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avoïd) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avoïd) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avoïd) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Elding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcelletta) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avoïd) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avoïd) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avoïd) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avoïd) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avoïd) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avoïd) ;

Point n° 21

OBJET : Tranche n°2 – Mise en conformité de l'assainissement des communes d'Altrippe et de Leyviller.

Rapporteur : M. Antoine FRANKE Vice-Président

Considérant que la tranche n° 1 des travaux d'assainissement des communes d'Altrippe et de Leyviller se termine, il convient de procéder au lancement de la tranche n° 2.

Celle-ci consistera pour les deux communes en :

- la réhabilitation de réseaux dans diverses rues,
- la déconnexion des fosses septiques.

Le montant des travaux est estimé par le bureau d'études à 1,5

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le

SLO

ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_21-DE

Afin de poursuivre la mise en conformité de l'assainissement
le Bureau invite le Conseil Communautaire à :

–habiliter M. le Président de la CASAS ou son représentant à procéder à une consultation sous la forme d'un appel d'offres pour la poursuite des travaux susvisés étant entendu que les crédits sont à prévoir au Budget Primitif 2020.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_21
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	21. Tranche n°2 - Mise en conformité de l'assainissement des communes d'Altrippe et de Leyviller
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_21-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_21-DE-1-1_0.xml	text/xml	925
nom de original:		
21. Tranche n° 2 - mise en conformité de l'assainissement des communes d'Altrippe et de Leyviller.pdf	application/pdf	619391
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_21-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	619391

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h02min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h02min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h02min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h08min05s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheran) ;
M. Vincant MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 22

OBJET : Mode de gestion des déchèteries communautaires.

Rapporteur : M. Guy BORN, Vice-Président

Pour répondre à la problématique de la gestion et de la fréquence d'utilisation par les usagers sur les déchèteries communautaires, M. le Président de la CASAS en concertation avec Messieurs les Vice-Présidents de l'environnement, se propose d'en améliorer son fonctionnement futur.

A cet effet et après consultation, le cabinet Tallyos a été retenu pour les points :

- Consulter en temps réel, l'ouverture ou la fermeture de chacun des quatre sites via son smartphone, tablette ou ordinateur ;
- Tester sur la déchèterie de Morhange l'optimisation de la gestion des déchets par flux, (identification des bennes, temps de remplissage et rotations).

Les montants pour ces deux propositions se décomposent ainsi :

- Dispositif et modalités d'accès pour l'usager via une plateforme accessible à partir du site de la CASAS → Montant HT : 13 720.00€
- Dispositif de suivi des flux en test sur la déchèterie de Morhange → Montant HT : 4 330.00€

Le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) Valider auprès de la Société Tallyos l'élaboration de ce dispositif aux conditions financières susvisées, pour une durée de six mois à compter du 1^{er} novembre 2019,
- 2) Habilitier M. le Président de la CASAS ou son représentant à comparaître à la signature du contrat ou tous documents utiles à cette mise en œuvre et lui donner tous pouvoirs à cet effet,
- 3) Constituer les crédits budgétaires à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_22
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	22.Mode de gestion des déchèteries communautaires
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_22-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_22-DE-1-1_0.xml	text/xml	879
nom de original:		
22.Mode de gestion des déchèteries communautaires.pdf	application/pdf	718735
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	718735

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h04min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h04min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h04min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h09min55s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 47**
M. Gilbert WEBER, Président de séance,
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racranga) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 23

OBJET : Concours collecte de bouchons 2019.

Rapporteur : M. Guy BORN, Vice-Président

Dans le cadre des compétences environnementales exercées par l'intercommunalité, M. le Président avait proposé dès 2012, la mise en place d'une action éducative en matière de collecte de différents bouchons ouverte aux écoles maternelles et élémentaires des communes du Pays Naborien.

Cette action, qui a connu un vif succès, consiste à organiser un concours ayant pour objet, pour chaque école participante de procéder à la collecte du plus grand bouchon proposé de reconduire l'opération pour l'année scolaire 2019/2020 sur l'ensemble du territoire de la CASAS.

Le partenaire de cette opération est l'association « Les Bouchons bonheur 67 » qui agit en faveur des personnes handicapées (financement de fauteuils, financement d'opérations destinées à remettre des chiens d'assistance à des personnes souffrant d'un handicap).

Afin d'apporter plus d'équité, différentes catégories ont été définies.

- Ecoles de moins de 50 élèves ;
- Ecoles de 50 à 100 élèves ;
- Ecoles de 100 à 150 élèves ;
- Ecoles de 150 à 200 élèves ;
- Ecoles de plus de 200 élèves ;
- Ainsi qu'un prix « coup de cœur » et un « prix d'honneur ».

Le montant pour chaque école participante à ce concours s'élève à 200€.

Les écoles arrivant en tête, par catégorie perçoivent 500€. Il est également attribué un prix « coup de cœur » dont le montant est de 350€ et un « prix d'honneur » dont le montant est de 500€.

La date butoir pour la collecte des bouchons est le 29 mai 2020.

Le Conseil Communautaire est invité à :

1/ Homologuer le principe de répartition de ces récompenses dont il sera rendu compte lors d'une prochaine séance du Conseil Communautaire ;

2/ Les budgets sont inscrits au Budget OM 2019 - article 6718, chapitre 67 et à reporter à l'exercice budgétaire 2020.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_23
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	23.Concours collecte de bouchons 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.8 - Environnement
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_23-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	867
nom de original:		
23.Concours collecte de bouchons 2019.pdf	application/pdf	764527
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	764527

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h06min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h06min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h06min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h06min15s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 47**
M. Gilbert WEBER, Président de séance,
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Difembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 24

OBJET : Projet BI BUS.

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Un nouveau projet franco-allemand dit « Bi-bus » est en cours de montage. La CASAS est sollicitée pour adhérer à ce nouveau projet.

Il s'agit de faire circuler des deux côtés de la frontière dans l'espace Eurodistrict SaarMoselle un bibliobus équipé de médias divers tels que de livres, de vidéos, de jeux interactifs, de documentaires sur des supports en français et en allemand destinés à des élèves des écoles élémentaires volontaires mais sélectionnées sur critères des deux côtés de la frontière.

La ville de Sarrebruck ferait l'acquisition du bus (à moteur électrique) propriétaire.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019 *donc*
Affiché le *SLOW*
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_24-DE

Au niveau de l'investissement il serait proposé que les collectivités françaises participantes accepteraient de financer l'aménagement intérieur et extérieur du bus et une partie de l'équipement électronique devant permettre l'emprunt du matériel pédagogique, ainsi que la moitié du coût d'achat de ce matériel.

Au niveau des frais de fonctionnement les coûts présentés couvrent les salaires et les frais de déplacement de l'animateur français bilingue qui travaillera en duo avec son collègue allemand, également bilingue, dans le bus. Les frais divers qui se rajouteraient sont présentés dans le tableau joint.

L'exploitation commune transfrontalière du Bi-Bus serait réglée par un contrat d'utilisation. L'orientation conceptuelle et les médias pour le bus seront déterminés par les bibliothécaires des bibliothèques et médiathèques en commun avec le département de la Moselle et l'académie de Nancy-Metz.

Il serait également prévu que le Bi-Bus intervienne partiellement lors d'échanges scolaires et/ou, de manifestations transfrontalières importantes organisées par des tiers (Warndt Weekend par ex etc...)

Au sein du Regionalverband Saarbrücken, la ville de Sarrebrück et les communes d'Hensweiler et de Grossrosseln proposeraient des établissements scolaires. Du côté français les communautés d'agglomérations de Sarreguemines et Forbach ont déjà confirmé leur participation au projet sous réserve d'accord des Conseils communautaires respectifs et d'obtention des subventions demandées.

Une pleine exploitation permettra de desservir environ 20 écoles par mois en France et en Allemagne.

Le Conseil Communautaire de la CASAS affirme sa volonté de promouvoir le développement des compétences linguistiques et interculturelles de ses habitants et ce dès le plus jeune âge.

Affirme sa participation comme partenaire financier au projet « Bi-Bus » pour la durée du projet qui doit s'étaler du 1^{er} mars 2019 au 31 décembre 2022, sous réserve de la validation des demandes de concours déposées auprès de la Bundeskulturstiftung et du programme Interrégional Grande Région.

En vertu de ce qui précède, le Bureau invite le Conseil Communautaire à :

1/ adhérer au projet bi-bus en tant qu'opérateur sous réserve de l'obtention des subventions INTERREG ;

2/ autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à cette demande de concours financier.

Dans l'hypothèse où le financement auprès des différentes instances est obtenu, il sera rendu compte au Conseil Communautaire des modalités financières de cette opération.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_24
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	24.Projet BI BUS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.7 - Transports
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_24-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	846
nom de original:		
24.Projet BI BUS.pdf	application/pdf	946511
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	946511

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h06min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h07min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h07min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h07min10s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 47**
M. Gilbert WEBER, Président de séance.
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance.
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoinette FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHAIOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diifembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolores ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILL, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroiff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcelette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 25

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle à caractère transfrontalier.

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Par lettre du 21 juin 2019, M. Dominique SCHMITT, Président de l'Association MACHEREN SANS FRONTIERES a sollicité le soutien de la CASAS pour son projet de rencontre seniors entre 16 personnes de 4 villes jumelées dont MACHEREN, à Purgstall en Autriche, dans le but de consolider les liens d'amitié et les échanges culturels.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le **au** invite le **SLW** **Conseil**

ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_25-DE

Considérant que ce jumelage revêt un caractère transfrontalier,
Communautaire à procéder à titre exceptionnel au versement d'une s
500 € au profit de l'association MACHEREN SANS FRONTIERES.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : M. Gaston RISSE et son Mandant M. Romuald YAHIAOUI.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_25
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	25.Versement d'une subvention exceptionnelle à caractère transfrontalier
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_25-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_25-DE-1-1_0.xml	text/xml	902
nom de original:		
25.Versement d'une subvention exceptionnelle à caractère transfrontalier.pdf	application/pdf	620175
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	620175

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h08min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h08min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h08min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h18min46s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 47**
M. Gilbert WEBER, Président de séance,
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 26

OBJET : Contrat de Territoire – Projet « Hydrogène » - Attribution de la Maitrise d'ouvrage déléguée au Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE).

Rapporteur : M. Eddie MULLER, Vice-Président

Dans le cadre de la préparation du projet de territoire que l'Etat prévoit de mettre en place dans les 4 EPCI impactés par la fermeture du dernier des groupes charbon de la centrale Emile Huchet, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ambitionne de constituer un pôle de compétences « Hydrogène énergétique » à l'échelle de la Région Grand-Est.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le 08/10/2019

ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_26-DE

La pertinence de cet ambitieux projet industriel fondé sur la production de l'hydrogène est amplifiée par le potentiel foncier du site de la Centrale, qualifié formé à l'exploitation d'installations énergétiques et par les gazières et d'alimentation en eau déminéralisée existant sur place. La mise en œuvre de ce projet permettrait en outre d'enclencher un certain nombre d'actions innovantes orientées vers la mobilité hydrogène.

Le Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE), avec d'autres chargés de mission, travaille depuis novembre 2018 dans le cadre des groupes de travail initiés par Mme le Sous-Préfet sur le projet Hydrogène dans la cadre de sa mission de développement économique contractualisée avec la CASAS.

Aussi, pour déterminer les potentialités du projet Hydrogène, une étude de faisabilité est nécessaire.

Le comité opérationnel du projet de territoire, présidé par Madame le Sous-Préfet a validé le principe d'une participation financière de l'ADEME à hauteur de 70% du coût estimé à 230 K€. La banque des territoires et différents industriels, pourraient également participer au tour de table financier. Différentes études seront confiées à des bailleurs de procédés et spécialistes de l'hydrogène.

Afin de pouvoir percevoir les subventions, la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par la collectivité qui confiera à PPE le suivi technique du dossier dans le cadre de sa mission déjà contractualisée avec la CASAS.

Enfin, le Président de la CASAS invite le Conseil Communautaire à valider le principe d'une maîtrise d'ouvrage portée par la CASAS pour l'étude de faisabilité sur l'implantation d'une filière hydrogène à St-Avold qui sera confié au Pôle de Plasturgie de l'Est qui est à l'origine des travaux et propositions formulées dans le cadre du projet de territoire, ceci dans le cadre de sa mission de Développement Economique déjà contractualisée avec la CASAS, pour la période 2017-2020, pour un montant HT de 40 000 €/an.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_26
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	26. Contrat de territoire - Projet Hydrogène - Attribution de la maîtrise d'ouvrage déléguée au Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_26-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
057-200067502-20191004-CC_20190925_26-DE-1-1_0.xml	text/xml	958
<i>nom de original:</i>		
26. Contrat de territoire - projet hydrogène - attribution de la maîtrise d'ouvrage déléguée au PPE.pdf	application/pdf	853519
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_26-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	853519

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h11min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h11min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h11min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h11min46s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 47**
M. Gilbert WEBER, Président de séance,
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolores ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrangé) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 27

OBJET : Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) – Demande d'exemption de la Commune de L'Hôpital – Entérination.

Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président

Par délibération du 12 septembre 2017, point n°8, portant sur la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) votre Conseil Communautaire a homologué la demande d'exemption de la Commune de l'Hôpital.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le 
Code de l'habitation (CCH), les
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_27-DE

En effet, en vertu de l'article L.302-5 du code de la construction et de l'habitation des communes de plus de 3 500 habitants, situées dans des agglomérations de plus de 15 000 habitants comportant une commune de plus de 15 000 habitants doivent disposer de plus de 20 ou 25 % de logements locatifs sociaux.

Le décret 2017-840 du 5 mai 2017 fixe ce taux à 20 % pour l'ensemble du département de la Moselle.

L'article R.302-14 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), modifié par le décret n° 2019-661 du 27 juin 2019, précise que cette délibération est nécessaire à la commission nationale pour entériner de cette exemption.

Le dispositif d'exemption des obligations SRU en faveur de la commune de L'Hôpital, relevant exclusivement de l'EPCI dont ladite commune est membre, qui devra délibérer avant le 7 octobre 2019 et qui aboutira, en cas de validation par les services de l'Etat, à une décision prenant la forme d'un décret.

En conséquence et eu égard à la faible tension de logements sociaux sur le territoire de notre Communauté d'Agglomération, le Conseil Communautaire est invité à :

1. Solliciter auprès de M. le Préfet de Moselle, l'entérinement de l'exemption de la Commune de L'Hôpital de ses obligations en matière de SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) ;
2. Habilitier M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ou son représentant à procéder à l'exécution de ladite délibération en lui donnant tous pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_27
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	27. Solidarité renouvellement urbain (SRU) - Demande d'exemption de la commune de l'Hôpital - Entérination
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_27-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_27-DE-1-1_0.xml	text/xml	936
nom de original:		
27.Solidarité renouvellement urbain (SRU) - demande d'exemption de la commune de l'Hôpital.pdf	application/pdf	756879
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_27-DE-1-1_ 1.pdf	application/pdf	756879

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h13min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h13min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h14min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h14min11s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 47**
M. Gilbert WEBER, Président de séance,
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice- Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diefenbach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolores ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racranga) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabriëlle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 28

OBJET : Campagne – Octobre Rose.

Rapporteur : M. Guy BORN, Vice-Président

Chaque année depuis plus de vingt ans, la campagne Octobre Rose permet de sensibiliser le grand public à un problème de santé majeur : le cancer du sein.

Il faut rappeler que le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme et la première cause de décès par cancer. Détectée à un stade précoce, cette maladie peut être guérie dans plus de 9 cas sur 10.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le

ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_28-DE

Aussi, à l'initiative de son Pôle Environnement, la CASAS et l'association avec la Ligue contre le cancer, se mobilise en proposant une campagne en faveur de la prévention et du dépistage de cette maladie.

Du 1^{er} au 31 octobre, le slogan « Le verre voit la vie en rose » sera affiché sur les bulles à verre de l'agglomération. Chaque tonne de verre collectée permettra de reverser 20€ à la Ligue contre le cancer.

Ceci sera procédé sur présentation de document justificatif et certifié par le Comptable de la CASAS.

Au-delà de la lutte contre le cancer, c'est aussi un objectif environnemental qui est poursuivi. Le verre est une matière recyclable à l'infini. Le recyclage d'une tonne de verre permet d'économiser une demie tonne de CO₂, par rapport à la création de verre neuf.

Cette opération sera donc l'occasion de rendre les habitants de l'agglomération attentifs au tri du verre et les incitera à adopter les bons gestes. En moyenne, ce sont près de 70 tonnes de verre par mois qui sont collectées sur le territoire de la CASAS, mais ces résultats peuvent encore être largement améliorés puisque les contrôles effectués par VEOLIA laissent bien souvent apparaître des erreurs de tri (verre dans le sac bleu).

Le Conseil communautaire est invité à :

1/ approuver le partenariat entre la CASAS, la Ligue contre le cancer et Véolia,

2/ autoriser M. le Président de la CASAS ou son représentant à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette campagne pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2019.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_28
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	28.Campagne - octobre rose
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.8 - Environnement
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_28-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_28-DE-1-1_0.xml	text/xml	856
nom de original:		
28.Campagne - octobre Rose.pdf	application/pdf	750319
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_28-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	750319

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h15min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h15min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h15min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h25min46s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- Conseillers élus : 79 • En exercice : 78.....
- Présents : 47
M. Gilbert WEBER, Président de séance,
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- Absents représentés par leur suppléant : 2
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17
M. André WOJCIECHOWSKI, Président à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Jocëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Danise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrangle) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Barcnville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- Absent excusé : 1
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- Absents : 12
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcelletta) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginia ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabriella PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 29

OBJET : Aide à l'installation des Professionnels de Santé – Adoption d'une Convention.

Rapporteur : M. Claude SCHAFER, Vice-Président

Dans le cadre de la désertification médicale qui règne à ce jour en Moselle Est et notamment sur le territoire de la CASAS, médecins généralistes ou spécialistes, qui partent à la retraite et non remplacés, M. le Président de la CASAS se propose, à l'instar de l'installation de petits commerces, d'apporter une aide financière à l'installation de nouveaux médecins sur le territoire de la CASAS.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le

SLOW

ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_29-DE

Et, le Conseil Communautaire est invité à :

1/ Procéder au versement d'une subvention de 15 000 € à tout médecin généraliste ou spécialiste uniquement, qui s'installera sur une des communes de notre territoire, à la condition qu'il accepte de rester au moins cinq ans sur notre territoire ;

2/ solliciter toute aide financière complémentaire à l'Agence Régionale de Santé ou tout autre organisme similaire ;

3/ habiliter M. le Président de la CASAS ou son représentant à la signature de la convention d'installation ci-jointe et de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2019/2020.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_29
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	29.Aide à l'installation des Professionnels de Santé -Adoption d'une convention
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.3 - Conventions de Mandat
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_29-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_29-DE-1-1_0.xml	text/xml	909
nom de original:		
29.Aide à l'installation des Professionnels de Santé - adoption d'une convention.pdf	application/pdf	649455
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_29-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	649455

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h16min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h16min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h16min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h17min01s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolcrès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrangle) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheran) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginia ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 11

OBJET : Avis sur le projet du SCOT Val de Rosselle.

Rapporteur : M. Eddie MULLER, Vice-Président

Vu les articles L.143-20 et suivants du code de l'urbanisme,
Vu la délibération du Syndicat Mixte du Val de Rosselle du 14 mai 2019,

Dans le cadre des dispositions de l'article L.143-20 du code de l'urbanisme, le projet du SCOT du Val de Rosselle a été adressé pour avis à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, membre du SCOT,

L'analyse du projet transmis montre que celui-ci tend à intégrer dans dispositions des porter à connaissance notifiées par l'Etat dans le cadre nappe qui affecte le territoire.

Cette intégration apparaît en contradiction avec le caractère informatif des porter à connaissance, qui comme l'a rappelé la Cour Administrative d'Appel de Nancy dans un arrêt du 2 mai 2017 sont dépourvus de valeur juridique normative.

Dans ce contexte, il a été rendu l'avis suivant :

Le Conseil émet un avis négatif au projet de SCOT tel qu'adopté par la délibération du Syndicat Mixte du Val de Rosselle du 14 mai 2019 en ce qu'il intègre les dispositions suivantes des porter à connaissance.

Le PADD du SCOT Val de Rosselle débattu le 20 mars 2018 prévoit (p.34) :

« Les risques d'inondation liés à l'élévation du niveau de la nappe suite à l'arrêt des exhaures et la déprise industrielle ont fait l'objet d'un PAC en avril 2016, avec fourniture d'une cartographie pour les quatorze communes du secteur ouest. En attente des résultats des études en cours et de la mise en place d'un PPR inondations qui aura valeur de servitude d'utilité publique, plusieurs mesures seront prises dans les documents locaux d'urbanisme :

- *L'extension de l'urbanisation sera priorisée dans les zones à l'abri du phénomène ou en cas d'impossibilité dans les zones faiblement exposées,*
- *Les nouvelles constructions seront limitées dans les zones où le phénomène peut avoir à terme un impact préjudiciable fort,*
- *Les travaux de nature à augmenter la vulnérabilité des constructions existantes, où à générer des risques seront interdits,*
- *Des mesures et des prescriptions constructives seront recommandées là où les constructions restent possibles. »*

Ces orientations sont sensiblement les mêmes que celles reprises dans la porter à connaissance.

Le DOO prévoit quant à lui (p.48)

« Recommandation :

Le SCoT recommande fortement aux communes en absence de PPRi approuvé, de prendre en compte les indications fournies dans le Guide 'Prise en compte de la remontée de nappe dans le bassin houiller' dans leurs documents d'urbanisme.

Le règlement devrait aussi reprendre les recommandations et les dispositifs de limitation des risques contenus dans le guide.

Les PLU et PLUi doivent ainsi intégrer les résultats des études et des modélisations les plus récentes concernant le phénomène de remontée de la nappe.

Les extensions de l'urbanisation devraient être réalisées prioritairement à l'extérieur des secteurs susceptibles d'être submergés, de retrouver un caractère humide ou d'être soumis à un risque d'inondation. »

Le Guide auquel il est fait référence reprend, en substance, les prescriptions du porter à connaissance.

Si le Guide est présenté comme une simple 'recommandation' par le que le PADD, quant à lui, est bien plus directif puisqu'il indique que « plusieurs mesures seront prises », à savoir que les « nouvelles constructions seront limitées », les « travaux de nature à augmenter la vulnérabilité des constructions existantes ou à générer des risques seront interdits » et « des mesures et prescriptions constructives seront recommandées ».

Le Conseil souhaite que le projet SCOT soit modifié de la manière suivante :

- S'agissant du PADD page 34 paragraphe 2-5 :

« Sur le territoire du SCOT, des risques de natures différentes ont pu être identifiés : le risque inondation, le risque mouvement de terrain, le risque minier avec notamment deux zones à surveiller (la zone du sillon profond à Freyming-Merlebach et la zone du champ à Cocheren), le risque « chutes de blocs » et le risque industriel.

Les différents plans de protection permettent une bonne connaissance de ces risques.

De manière à limiter les risques d'inondation, la gestion des eaux pluviales sera intégrée dès l'amont dans les projets d'aménagement et des solutions douces seront recherchées.

En avril 2016 puis novembre 2018, le Préfet de la Moselle a notifié aux communes suivantes un porter à connaissance (PAC) relatif à la remontée de la nappe phréatique des grès du trias inférieur :

ALSTING
BENING-LES-ST AVOLD
BERVILLER-EN-MOSELLE
BETTING
BISTEN-EN-LORRAINE
BOUCHEPORN
CARLING
COCHEREN
HAM-SOUS-VARSBERG
HARGARTEN-AUX-MINES
HOMBOURG-HAUT
L'HOPITAL
LONGEVILLE-LES-ST AVOLD
MACHEREN
MERTEN
MORSBACH
OETING

COUME
CREUTZWALD
DALEM
DIESEN
FALCK
FORBACH
FREYMING-MERLEBACH
GUERTING
PETITE-ROSSELLE
PORCELETTE
REMERING
ROSBRUCK
SAINT-AVOLD
SCHOENECK
SPICHEREN
STIRING-WENDEL
VARSBERG

Il résulte des dispositions des articles L.132-2 et R.132-1 du code de l'urbanisme que « le porter à connaissance est dépourvu de portée normative et qu'aucune autre disposition législative ou réglementaire ne lui confèrent une telle portée.

Ce document inopposable est mentionné pour information.

La mise en place du SCOT sur le territoire du Val de Rosselle sera aussi l'occasion d'améliorer l'information et la sensibilisation de la population en ayant une approche multirisque à l'échelle du territoire. »

- S'agissant du DOO chapitre 4.3.3 :
« L'Etat a notifié aux communes suivantes :

ALSTING
BENING-LES-ST AVOLD
BERVILLER-EN-MOSELLE
BETTING
BISTEN-EN-LORRAINE
BOUCHEPORN
CARLING
COCHEREN
HAM-SOUS-VARSBERG
HARGARTEN-AUX-MINES
HOMBOURG-HAUT
L'HOPITAL
LONGEVILLE-LES-ST AVOLD
MACHEREN
MERTEN
MORSBACH
OETING

COUME
CREUTZWALD
DALEM
DIESEN
FALCK
FORBACH
FREYMING-MERLEBACH
GUERTING
PETITE-ROSSELLE
PORCELETTE
REMERING
ROSBRUCK
SAINT-AVOLD
SCHOENECK
SPICHEREN
STIRING-WENDEL
VARSBERG

Deux porter à connaissance en avril 2016 et novembre 2018 portant sur l'aléa de remontée de nappe des Grés du Trias inférieur. Il s'agit de documents d'information dépourvus d'effets juridiques normatifs.

La connaissance de cet aléa est un élément pouvant être pris en considération dans le cadre de la délivrance des autorisations d'urbanisme. »

Enfin, il y a lieu de supprimer l'annexe « prise en compte de la remontée de la nappe dans le bassin houiller » et de notifier ladite délibération au représentant de l'Etat et au Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées à Mme IMBAUT par M. Eddie MULLER, Vice-Président et Rapporteur, sur l'objet de cette délibération, la délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

S'est abstenue : Mme IMBAUT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOW





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_11
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	11.Avis sur le projet du SCOT Val de Rosselle
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_11-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_11-DE-1-1_0.xml	text/xml	875
nom de original:		
11.Avis sur le projet du SCOT Val de Roselle.pdf	application/pdf	1593842
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1593842

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 octobre 2019 à 11h10min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 octobre 2019 à 11h10min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 octobre 2019 à 11h10min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 octobre 2019 à 11h10min49s	Reçu par le MI le 2019-10-09



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKÉ, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 12

OBJET : Zone Actival à Valmont – Cession de terrain industriel à la Société KAYGAN.

Rapporteur : M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller Communautaire

Par délibération en date du 5 juin 2018, point n° 9, votre Conseil Communautaire a cédé au profit de plusieurs sociétés sur la Zone Actival à Valmont des terrains d'une surface pour chacun d'environ 30 ares, afin d'installer leur activité respective.

Entre temps, le Gérant de la Société KAYGAN à Valmont, spécialiste en ravalement, peinture et isolation, a souhaité s'implanter sur une autre parcelle sise sur la Zone ACTIVAL.

Aussi, le Conseil Communautaire est invité à :

Céder au profit de la Société susvisée, ou toute autre personne physique ou morale appelée à se substituer, un terrain industriel d'une surface après arpentage de 26 a 82 ca, sis sur la ZONE ACTIVAL à Valmont, cadastré :

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le 
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE

Ban de Valmont
Lieudit FLACHSGAERTEN
Section 19 n° 159/125

moyennant le prix de vente HT de 4 €/m², conformément à l'évaluation de France Domaine du 26 juin 2018, auquel s'ajoute le taux de TVA en vigueur, étant précisé que l'acquéreur supportera les frais d'arpentage et de l'acte notarié.

1. Requérir l'inscription au Livre Foncier de Valmont :
 - d'un droit à la résolution et d'une restriction au droit de disposer au profit de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour une durée de trois ans à compter de la date de l'acte notarié ;
 - de pouvoir déposer un permis de construire dans un délai de 6 mois à compter de la signature de l'acte de vente et dont les travaux devront être réalisés sous un délai de 18 mois de l'acte de vente dont la signature interviendra sous un délai d'1 mois après la date de cette délibération;
 - de respecter les dispositions du règlement d'urbanisme de la zone correspondante de la commune de Valmont.
2. Donner tous pouvoirs à M. le Président de la CASAS ou son représentant pour comparaître à la signature de l'acte notarié, à intervenir pardevant l'un ou l'autre des notaires en résidence à Saint-Avold et de tous documents utiles à cette mise en œuvre.

PJ : copie du PVA + Evaluation des Domaines

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le 
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE
(mars 2016)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE
Pôle Gestion publique
1, RUE FRANCOIS DE CUREL
B.P. 41054
57036 METZ CEDEX 1
Téléphone 03 87 52 96 75 – Télécopie 03 87 52 96 84
Mél ddfig57.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Le 26 / 06 / 2018

POUR NOUS JOINDRE :

Évaluateur : Jean BRABLÉ
Téléphone : 03 87 52 96 67
Courriel : jean.brable@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO : 2018 - 690 V 0668

Le Directeur départemental des finances
publiques de la Moselle

à

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération de Saint
Avold Synergie
rue du Général de Gaulle
57500 SAINT AVOLD

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : UN TERRAIN INDUSTRIEL CONSTRUCTIBLE
ADRESSE DU BIEN : ZONE D'ACTIVITÉ ACTIVAL 57730 VALMONT
VALEUR VÉNALE : 4 €/m²

1 - SERVICE CONSULTANT : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT AVOLD SYNERGIE

AFFAIRE SUIVIE PAR : MARJORIE SZWEJK-GITTON

2 - Date de consultation : 12 avril 2018
Date de réception : 12 avril 2018
Date de visite : 18 juin 2018
Date de constitution du dossier "en état" : 18 juin 2018

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession de terrain pour dynamiser une zone d'activité (cession au profit de la Société KAYGAN)

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : section 21 pour une emprise d'environ 3 000 m² à prélever de la parcelle 29 après arpentage

Description du bien : emprise plane disposant de la viabilisation

5 - SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : Communauté d'agglomération de Saint Avold Synergie

Situation d'occupation : libre de toute occupation

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

L'emprise est située en zone UX3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VALMONT

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode de comparaison avec le marché immobilier local élargi des transactions de terrains en zones d'activité

La valeur vénale du bien est estimée à 4 €/m²

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Un an

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,


Jean BRABLÉ
Inspecteur des finances publiques

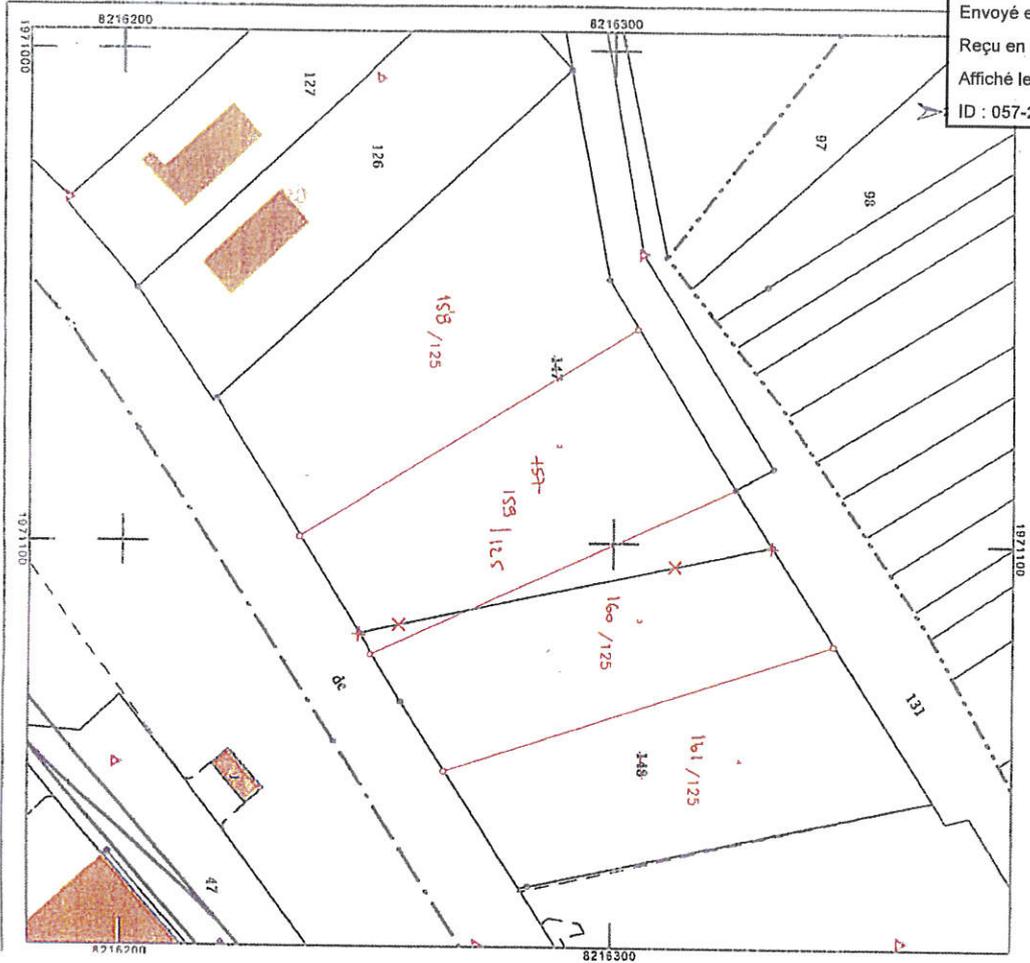
Envoyé en préfecture le 08/10/2019
 Reçu en préfecture le 08/10/2019
 Affiché le
 ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE

1/1000
 1/1000
 06/05/2019
 (Frais)
 projection : RGF3/CC/0
 de l'ancien et des

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visuelisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant
FORBACH
 1, rue Félix Barth 57600
 57000 FORBACH
 tél. 03 87 29 34 70 - fax 03 87 29 34 74
 plic.moc.elle@diffp.finances.pouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par
 cadastre.pouv.fr



19268
 Département
MOSELLE
 Commune
VALMONT

MINISTÈRE DU BUDGET
 DES COMPTES PUBLICS
 F 211 - LA BELLEMEUSE DU LIEUX
 Tribunal d'instance
SARRREGUEMINES
 CADASTRE ET LIVRE FONCIER

PROCÈS-VERBAL D'ARPENTAGE

(Document établi en application de la loi du 31 mars 1884 applicable dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)

REUNION	No D'ORDRE DU DOCUMENT	1133
MORCELLEMENT		1134

Section 19 Numéros : 147/125 - 148/125

PERSONNE AGRÉÉE POUR ÉTABLIR LE DOCUMENT

Document établi et certifié exact
 À SAINT AVOLD, le 10 Juillet 2019

ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS
Thierry RIBIC
 40 bis Bd de Lorraine
 57500 SARRAVOU - Tél. 03 87 29 19 78
 1^{er} INSCRIPTION N° 4062

Le Géomètre-expert,

CERTIFICATION DU SERVICE DU CADASTRE

À Valmont le 10 2019
 - 3^{ème} SCP - 2019
 L'Inspecteur.

Fabrice RICHARD
 Inspecteur
 des Finances Publiques

1									
SITUATION ANCIENNE									
SECTION	Numéro	LIVRE FONCIER		Nom, profession, domicile du propriétaire	Contenance		Nature de culture		
		FEUILLET	Numéro		ordre	ha	a	ca	Designation
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
19	147 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	66	39	terrain			
19	148 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	49	38	terrain			
19	157 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	1	15	77 terrain			
MDRCELLEMENT									
REUNION									
TOTAL									
							1	15	77

1									
SITUATION NOUVELLE									
SECTION	Numéro	LIVRE FONCIER		Nom, profession, domicile du propriétaire	Contenance		Nature de culture		
		FEUILLET	Numéro		ordre	ha	a	ca	Designation
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
			Lieudit : Rue du Général de Gaulle						
19	157 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	1	15	77 terrain			
19	158 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	35	93	terrain			
19	159 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	26	82	terrain			
19	160 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	26	53	terrain			
19	161 125		Communauté de Communes du Pays Naborien	26	49	terrain			
TOTAL									
							1	15	77

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
 Reçu en préfecture le 08/10/2019
 Affiché le 
 ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_12A
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	12a.Zone Actival à Valmont - Cession de terrain industriel à la société KAYGAN
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE-1-1_0.xml	text/xml	1043
nom de original:		
12.Zone Actival à Valmont - cession de terrain industriel à la société KAYGAN.pdf	application/pdf	776943
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	776943
nom de original:		
PJ.12.pdf	application/pdf	1291360
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_12A-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1291360

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h23min30s	Dépôt initial



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karina TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHAIOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Difembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolcrés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrangle) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Prcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 13

OBJET : Zone Industrielle de Furst à Folschviller – Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque – Signature de promesse de bail emphytéotique.

Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président

Par courrier en date du 18 septembre 2019, M. Christophe MULLER, Responsable Logistique de la Société 'FRANÇAISE DE L'ENERGIE SA'(LFDE), dont le siège social est à Forbach, 1 avenue Saint-Rémy – Espace Pierrard, a sollicité M. le Président de la CASAS en vue de pouvoir réaliser un projet de centrale photovoltaïque sur le site communautaire du Parc Industriel de Furst à Folschviller.

Le projet a été soumis à l'avis des membres de la Commission Economique, qui ont émis un avis favorable à cette implantation qui p de Transition Ecologique et Solidaire sur le territoire de la CASAS.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le  compléter le
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_13-DE

Dans ce contexte, ledit projet pourrait être éligible via la signature d'un contrat de transition écologique avec une promesse de bail emphytéotique, sur une durée restant à définir, à la Société 'FRANÇAISE DE L'ENERGIE', ou toute personne morale ou physique appelée à se substituer, après l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les parcelles déterminées en annexe sur le ban de Folschviller.

La réalisation de cette centrale photovoltaïque est conditionnée aux modalités suivantes :

- Etudes d'impact sur l'environnement ;
- Etudes Techniques ;
- Dépôt, Instruction et Obtention d'un Permis de Construire ;
- Agrément du dossier par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) ;
- Constitution d'une servitude au profit de la CASAS en vue du maintien d'un passage piétonnier.

Par ailleurs, M. le Président de la CASAS a sollicité en date du 7 août 2019 les services de France Domaine, pour connaître le montant de la redevance d'occupation du site concerné. Ce projet ne revêtant pas de caractère d'immeubles par nature ou par destination, France Domaines n'est pas tenu de procéder à cette évaluation. Ainsi, M. le Président de la CASAS propose d'appliquer le montant identique de la redevance délibéré par la Conseil Communautaire pour la Société NEOEN, soit 2 000,00 € par ha/an.

En vertu de ce qui précède, après avoir pris connaissance de l'ensemble des instances communautaires consultées, le Bureau invite le Conseil Communautaire à :

1. Adhérer au projet de réalisation d'une Centrale Photovoltaïque au Parc Industriel de Furst à Folschviller, émanant de la Société FRANCAISE DE L'ENERGIE, ou toute personne physique ou morale appelée à se substituer, pour une surface d'environ 12ha 15a 40ca, plan ci-joint, sous réserve des conditions suivantes :
 - a) Réalisation de toutes les études nécessaires pour la concrétisation de ce projet ;
 - b) Dépôt et obtention du permis de construire ;
 - c) Présentation dudit projet aux appels d'offres organisés par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) ;
2. A procéder, après accomplissement des conditions suspensives susvisées, à la rédaction d'une promesse de bail emphytéotique à intervenir aux conditions susvisées entre les parties respectives et habiliter M. le Président de la CASAS, ou son représentant, à l'exécution de la présente délibération, en lui donnant tous pouvoirs à cet effet, étant précisé que les frais liés à cette opération (acte notarié, arpentage) seront supportés par le preneur de Bail.

PJ 3 : - Lettre d'intention de la Société LA FRANCAISE DE L'ENERGIE.
- Plan de situation et extrait cadastral

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI



Monsieur A. Wojciechowski
Président
Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
10 – 12 Rue du Général De Gaulle
57500 Saint-Avold

Forbach, le 18 Septembre 2019

Lettre d'intention

Objet : Projet de parc photovoltaïque du Fürst

Monsieur Le Président,

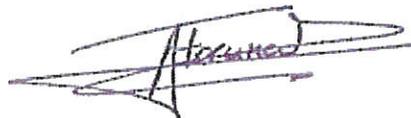
Suite à la réunion qui s'est tenue le 29 Août 2019 en Mairie de Folschviller, sous la Présidence de Monsieur Gabriel Muller, Maire de la commune, et en présence de :

- Monsieur Hugues Bonnefois, Directeur Général de la CASAS,
- Madame Peggy Cieslik Gestionnaire du SI2E,
- Maître Matthieu Haas Notaire et
- Monsieur Christophe Muller représentant La Française de l'Énergie,

je vous confirme l'intention de La Française de l'Énergie de procéder à la réalisation d'un parc photovoltaïque sur le Parc industriel du Fürst parcelles 8 et 177 section 8 de la commune de Folschviller.

La Française de l'Énergie s'engage à obtenir toutes les autorisations nécessaires pour le dépôt d'un dossier de candidature à l'appel d'offre « Centrales au sol » de la Commission de Régulation de l'Énergie, ainsi que pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol citée en objet.

Veuillez agréer, Monsieur Le Président, mes respectueuses salutations.



Antoine Forcinal
Directeur Général Délégué



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_13
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	13.Zone industrielle de Furst à Folschviller - Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque - Signature de promesse de bail emphytéotique
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_13-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_13-DE-1-1_0.xml	text/xml	1107
nom de original:		
13.ZI de Furst à Folschviller - Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque - Signature de promesse de bail.pdf	application/pdf	962783
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_13-DE-1-1_ 1.pdf	application/pdf	962783
nom de original:		
PJ.13.pdf	application/pdf	635550
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_13-DE-1-1_ 2.pdf	application/pdf	635550

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Manilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 14

OBJET : Politique de la Ville – Reconduction du dispositif DEMOS.

Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président

Le premier projet Démos 2017-2019, approuvé par le Conseil Communautaire le 29 septembre 2016, touche à sa fin. Un groupe de 15 enfants (5 de Saint-Avold, 5 de Folschviller et 5 de Valmont) a participé à ce projet innovant, insufflé par l'Orchestre national de Metz (dénommé Orchestre national de Lorraine jusqu'en 2018) et la Philharmonie de Paris, soutenu par la C.A.F. de Moselle, le Conseil Départemental de la Moselle ainsi que par notre Agglomération Saint-Avold Synergie.

Le 15 décembre 2019, l'orchestre fera sa dernière représentation
1^{er} décembre une grande représentation nationale aura lieu à la Philharmonie de Paris.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019 et le 08/10/2019
Affiché le Paris.
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_14-DE

Il est prévu, pour janvier 2020, l'intégration de 7 enfants ayant participé au premier Démonos sur les 15 de notre agglomération, au conservatoire de Saint-Avold. Afin que les enfants capitalisent sur leur apprentissage et puissent poursuivre cette activité, les partenaires sociaux accompagnent les parents dans cette initiative. Concernant la venue de ces 7 élèves en violons, altos et violoncelles du projet Démonos, Pierre ADOLPHE, directeur du conservatoire de Saint-Avold, s'engage à les accueillir dans leurs disciplines instrumentales et en formation musicale, avec des cours spécifiques aménagés à leur attention.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie souhaite pérenniser le projet Démonos sur notre territoire. Suite à la demande d'agrément à la C.A.F. pour un centre social au quartier Politique Ville Carrière-Wenheck, il sera engagé 2 groupes, de 15 enfants chacun, pour cette reconduction du dispositif DEMOS2 pour 2020-2022. Un groupe pour la cité Furst à Folschviller/Valmont et un autre groupe pour le quartier Carrière-Wenheck.

L'engagement financier de l'agglomération sera de 20.000€ annuel de 2020 à 2022, 10.000€ pour l'Orchestre national de Metz (O.N.M.) et 10.000€ pour les centres sociaux de Saint-Avold (Foyer du Wenheck) et de Folschviller (Centre social Marcel Martin).

Le Conseil Communautaire est invité à :

- Confirmer l'engagement de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie dans le dispositif DEMOS 2 pour la réalisation des phases 2020, 2021 et 2022 de ce dispositif sur le territoire ;

- Accompagner la formation et l'inscription des enfants de DEMOS1 au conservatoire de Saint-Avold et attribuer une subvention de 10.000€ au conservatoire de Saint-Avold pour l'année 2020 ;

- Attribuer une subvention de 10.000 € à l'Orchestre national de Metz., au titre des années 2020, 2021 et 2022 ;

- Attribuer une subvention globale de 10.000 € aux centres sociaux de Saint-Avold (5.000 € au Foyer du Wenheck) et de Folschviller (5.000 € au Centre social Marcel Martin) au titre des années 2020, 2021 et 2022 ;

- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire avec les associations bénéficiaires et l'O.N.M. (Orchestre National de Metz) et l'ensemble des partenaires liés à ce dispositif Démonos (Ministères, collectivités locales, organismes), étant précisé que les crédits nécessaires sont à constituer aux exercices budgétaires respectifs.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_14
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	14.Politique de la Ville - Recondution du dispositif DEMOS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_14-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_14-DE-1-1_0.xml	text/xml	889
nom de original:		
14.Politique de la ville - Recondution du dispositif DEMOS.pdf	application/pdf	933295
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	933295

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 17h36min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 17h36min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 17h36min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 17h36min39s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolores ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racranga) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestrot) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 15

OBJET : Modification du règlement intérieur des Usagers du Complexe Nautique.

Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président

Il convient de faire évoluer le règlement du Complexe Nautique Communautaire, en tenant compte de la législation en vigueur, pour l'encadrement et la sécurité des enfants qui fréquentent ledit complexe.

A cet effet, le Bureau invite le Conseil Communautaire à :

- Modifier le règlement intérieur des usagers au point numéro 4, alinéa 1 comme suit :

L'accès de l'établissement est strictement interdit :

Aux enfants de moins de 8 ans, non accompagnés d'une personne majeure.

Par

Aux enfants de moins de 10 ans, non accompagnés d'une personne majeure.

- Habilitier M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold - Synergie, ou son représentant, à signer le document intitulé " Règlement Intérieur des Usagers" du Complexe Nautique Communautaire en lui donnant tous pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_15
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	15.Modification du règlement intérieur des usagers du Complexe Nautique
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_15-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_15-DE-1-1_0.xml	text/xml	901
nom de original:		
15.Modification du règlement intérieur des usagers du complexe nautique.pdf	application/pdf	636655
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	636655

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 17h38min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 17h38min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 17h38min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 17h38min55s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** * En exercice : 78.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racranga) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcelletta) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 16

OBJET : Instauration de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations et fixation de son produit – Année 2020.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Conformément aux dispositions statutaires de la CASAS, arrêté préfectoral n°2018-DCL/1-034 du 3 août 2018, qui lui confère la compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » et des dispositions de l'article 1530 bis du Code Général des Impôts,

Monsieur Le Président de la CASAS invite le Conseil Communautaire

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le 
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_16-DE

1/ à proroger l'instauration de la taxe GEMAPI pour l'année 2020, aux fins d'assurer le financement de cette compétence sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, étant entendu que le produit attendu de la taxe GEMAPI, se décompose pour l'année 2020 comme suit :

	Cotisations syndicales et besoins estimés pour 2019 (€)	Cotisations syndicales et besoins estimés pour 2020 (€)
<i>Syndicat Intercommunal des Eaux Vives des Trois Nied</i>	94 910,00 €	79 850,00 €
<i>Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de la Rosselle</i>	57 321,00 €	57 350,00 €
<i>Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents</i>	12 000,00 €	12 000,00 €
<i>Syndicat Intercommunal du Bassin Versant Amont de la Seille</i>	6 020,00 €	6 020,00 €
<i>GEMAPI exercée en interne (Suivi d'études/ démarrage de travaux)</i>	60 000,00 €	140 000,00 €

Le produit de la taxe s'élève à 295 155,00 € pour l'année 2020 (pour rappel, le produit de la taxe 2019 était de 230 212,00 €).

- C'est l'administration fiscale qui déterminera la variation de taux en tenant compte de l'ensemble des produits fiscaux générés par la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_16
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	16.Instauraton de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations et fixation de son produit - Année 2020
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_16-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-200067502-20191004-CC_20190925_16-DE-1-1_0.xml	text/xml	968
nom de original: 16.Instauraton de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.pdf	application/pdf	778527
nom de métier: 99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	778527

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 20h28min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 20h28min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 20h28min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 20h28min57s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** * En exercice : 78.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHAIOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrang) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERRY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 17

OBJET : GEMAPI – Convention financière entre le SEV3Nied et la CASAS.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Le 1er juillet 2018, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a transféré la compétence GEMAPI aux différents Syndicats de cours d'eau présents sur son territoire, dont le SEV3Nied. Les marchés de travaux et/ou d'études ont donc été transférés au SEV3Nied, et plus particulièrement :

* Marché d'études complémentaires à la renaturation de la Nied du Bischwald sur le ban communal de Téting sur Nied et de Lelling attribué à FLUVIAL'IS,

- * Marché de travaux « Restauration de la Nied du Bischwald secondaires », attribué à SETHY,
- * Marché de maîtrise d'œuvre « Suivi de programme de Bischwald » attribué à ARTELIA.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_17-DE

Même si les transferts de maîtrise d'ouvrage ont été exécutés par signature d'avenants aux différents marchés, la CASAS a financé ces études et travaux (car marchés démarrés en amont du transfert et concernés le cours d'eau sur la commune d'Erstroff) et réalisés les demandes préalables de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Cependant l'AERM au moment du transfert de la GEMAPI au SEV3Nied a transféré d'office les dossiers de la CASAS au Syndicat.

Aussi, il revient au SEV3Nied de réaliser la demande de solde de ces différentes opérations auprès de l'Agence et de le reverser à la CASAS au travers de la présente convention.

Le montant de la subvention s'élève à 58 989,87 €.

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer la convention financière liant le SEV3Nied et la CASAS portant sur le reversement de la subvention de 58 989, 87 € et lui donner tous pouvoirs pour cette mise en œuvre.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_17
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	17.GEMAPI - Convention financière entre le SEV3Nied et la CASAS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.3 - Conventions de Mandat
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_17-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_17-DE-1-1_0.xml	text/xml	893
nom de original:		
17.GEMAPI - Convention financière entre le SEV3Nied et la CASAS.pdf	application/pdf	749311
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	749311

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 17h43min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 17h43min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 17h43min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 17h43min51s	Reçu par le MI le 2019-10-08



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 25 septembre 2019

- **Conseillers élus : 79** • **En exercice : 78**.....
- **Présents : 48**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Julien CLAISER, Secrétaire de Séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, BALLEVRE, JACQUOT, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, MM. THISSE, DREYDEMY,
MM. SEICHEPINE, JACOB, MOLTER, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG,
M. HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, STELMASZYK, MM. TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, M. Cédric MULLER, Conseillers
- **Absents représentés par leur suppléant : 2**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 16**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Antoine FRANKE, Vice-Président ;
M. Frédéric MULLER, Vice-Président à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) à Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. Gaston RISSE, Conseiller (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER, Vice-Président ;
Mme Dolcrés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président ;
- **Absent excusé : 1**
M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président (Diesen)
- **Absents : 12**
M. Gérard VAYSETTE, Conseiller (Biding) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. René MICK, Conseiller (Porcellette) ;
Mme Estelle CONSTANS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Sophie HALBWACHS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) ;

Point n° 18

OBJET : Convention entre le Syndicat des Eaux de Rodalbe et Environs et la CASAS.

Rapporteur : M. Antoine FRANKE Vice-Président

Dans le cadre de son étude diagnostique des réseaux sur l'ensemble du territoire du SIERE, le Syndicat souhaitait faire réaliser un relevé topographique de son réseau afin d'obtenir des plans numérisés.

Préalablement, il avait été convenu avec la CASAS et les comm
judiciaires d'effectuer en même temps le relevé des réseaux d'assainissement
également la voirie et ses composantes. Le montant de l'opération se fait
façon tripartite.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le 08/10/2019
ID : 057-200067502-20191004-CC_20190925_18-DE

Le SIERE a donc passé un marché public qui a fait l'objet de subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 70%.

La part de la CASAS pour ces levés topographiques s'élève à 4.557,45 €HT soit 5.468,94 €TTC.

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire :

- 1) d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer la convention financière liant le SIERE et la CASAS, et lui donner tous pouvoirs pour mise en œuvre.
- 2) Préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 4 octobre 2019
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA SAINT AVOLD SYNERGIE (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CC_20190925_18
Date de la décision:	2019-10-04 00:00:00+02
Objet:	18.Convention entre le Syndicat des Eaux de Rodalbe et Environs et la CASAS
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.3 - Conventions de Mandat
Identifiant unique:	057-200067502-20191004-CC_20190925_18-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-200067502-20191004-CC_20190925_18-DE-1-1_0.xml	text/xml	905
nom de original:		
18.Convention entre le syndicat des eaux de Rodalbe et environs et la CASAS.pdf	application/pdf	659935
nom de métier:		
99_DE-057-200067502-20191004-CC_20190925_18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	659935

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2019 à 17h45min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2019 à 17h45min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2019 à 17h45min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2019 à 17h45min33s	Reçu par le MI le 2019-10-08